

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

## DECLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE NEGOCE OU DE COURTAGE DE DECHETS

*(Arrêté du 9 septembre 1998 relatif à la composition du dossier de déclaration et au  
récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de négoce et de courtage de déchets)*

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :

.....

Adresse, téléphone, télécopie de l'entreprise :

.....

.....

N°SIRET : .....

Préciser :

1) la nature de l'activité :

Négoce                       Courtage

2) la nature des déchets pris en charge

Déchets dangereux                       Déchets non dangereux

Je m'engage à :

- orienter les déchets vers des entreprises de transport par route déclarées ou autorisées au titre du code de l'environnement, notamment ses articles R 541-49 à R 541-61 relatif au transport par route, négoce et au courtage de déchets ;
- traiter ou faire traiter les déchets dans des installations conformes au titre 1<sup>er</sup>, livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement.

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

.....

.....

Date :

Signature :

### **Joindre :**

un extrait de l'inscription au registre de commerce et des sociétés (extrait Kbis) datant de moins de 3 mois